



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 48917

Texte de la question

M. Remy Auchede attire l'attention de M. le ministre delegue au budget sur la penibilite des conditions de travail des douaniers. En effet, le deficit des effectifs au sein de cette profession se fait durement ressentir, mettant en cause l'efficacite, la credibilite de l'intervention douaniere et affecte gravement les conditions de travail. Par ailleurs, la specificite professionnelle du douanier n'est, a ce jour, par reconnue : travail 24 h/24, week-end et jours feries inexistants, horaires decales, service qui depasse frequemment 24 heures en cas de procedure contentieuse, sans compter les risques inherents a la profession. Cette derniere est consciente qu'elle oeuvre dans l'interet de la nation, mais elle ne comprend pas qu'elle ne puisse beneficier de conditions de vie decentes. Elle revendique une bonification horaire pour les heures penibles et surtout la bonification d'un an tous les cinq ans pour le depart en retraite. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont ses intentions pour faire appliquer cette legitime revendication.

Données clés

Auteur : [M. Auchedé Rémy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48917

Rubrique : Douanes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1013